

Mairie de CHAUDENAY

**Rue de Tigny
71150 CHAUDENAY**

Tél : 03.85.87.21.21

**DECLARATION des CHIENS
SUSCEPTIBLES d'ETRE DANGEREUX**

Loi n° 99-5 du 06.01.1999 (J.O. du 07.01.1999)

Nom : Prénom :

Adresse :
.....
.....

Race du chien :

N° de tatouage :

- Pièces jointes : - Inscription à la Sté Centrale Canine (N° de tatouage),
- Certificat de naissance LOF ou pédigrée LOF,
- Certificat de vaccination antirabique,
- Assurance responsabilité civile,
- Pièce d'identité du déclarant,
- Attestation de domicile (facture).

Fait à Chaudenay, le

Le déclarant,

Le Maire,

**Copie de la présente attestation délivrée à l'intéressé et transmise à
la Gendarmerie de Chagny**